

IIIIVSR

RAPPORT ANNUEL 2013



RAPPORT ANNUEL



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT



L'année 2013 a été passionnante et chargée pour le CSR. Le Conseil est resté concentré sur son cœur d'activité, désormais reconnu par le plus grand nombre: assurer la qualité (AQ) de la formation et du perfectionnement obligatoires, tout comme du perfectionnement facultatif des conducteurs. Au printemps 2013, le CSR a ainsi lancé son premier label de qualité, qui permet de distinguer les cours certifiés par ses soins. Il a également organisé une journée de perfectionnement très remarquée pour ses instructeurs. De plus, le CSR a une fois de plus participé à la conception et à la réalisation d'une vaste campagne de sécurité routière sur plusieurs années. En parallèle, il a développé une nouvelle action, dont il est le principal responsable. Cette initiative, qui a été validée à l'automne 2013 par le Fonds de sécurité routière, sera lancée au printemps 2014. Enfin, l'année 2013 a été particulièrement réussie au niveau des avantages directement offerts aux membres, notamment avec la baisse de tarifs des cours de conduite.

Le CSR est chargé de l'AQ des cours de formation et de perfectionnement au nom de l'Association des services des automobiles (asa) et du Fonds de sécurité routière (FSR). L'AQ contribue de façon indirecte, mais importante, à l'amélioration de la sécurité routière. L'utilité des cours CFC a été remise en question par la politique a été remise en question par la politique, qui a lancé un coup de boutoir au Parlement, provoquant une certaine inquiétude auprès des collaborateurs du CSR. D'autre part, on exige du CSR qu'il réduise le travail de préparation des audits, afin de réaliser des économies sur les coûts. Or, le soutien des donneurs d'ordre et des organisateurs de cours est impératif pour réussir à optimiser le processus d'audit en conséquence, sans entraver l'action du CSR. Les partenaires envisagent une solution avec confiance.

Le premier point culminant de l'année a été sans aucun doute la présentation officielle du label de qualité, à l'occasion de l'assemblée générale. Les représentants des membres ont été très nombreux à se rendre au centre de sécurité routière du TCS à Derendingen, où ils ont été rejoints par quelques journalistes. Après le passage en revue de l'ordre du jour et une conférence de presse, tous ont pu assister à des cours pratiques à vélo, en moto, en voiture et en bus sur le site, et échanger leurs points de vue à la cantine.

Autre événement très intéressant et varié, la journée de perfectionnement destinée aux instructeurs, à l'Eventcenter de Seelisberg, a permis à 100 personnes d'approfondir leurs connaissances théoriques grâce à des exposés, des travaux en groupes, et différentes expériences de conduite sur piste et sur le terrain. Les retours sont quasi unanimement positifs: une grande partie des participants attend avec impatience la prochaine session.

La campagne de prévention et d'amélioration de la sécurité des piétons «Cherchez le regard», organisée par le CSR en coopération avec Road Cross et l'ACS, a provoqué des réactions très mitigées. Toutefois, les principales critiques portent simplement sur des questions de sémantique: qu'entend-on exactement par «cherchez le regard», et à quelle distance un contact visuel est-il possible? Toutes les parties concernées s'accordent sur le fait qu'il faut encourager une communication entre les piétons et les conducteurs, adaptée à la situation, pour permettre aux premiers de traverser la route en toute sécurité, tout en favorisant une compréhension mutuelle. Le CSR apporte ainsi une contribution marquante à la sécurité routière.

Stefan Ingold et son équipe du secrétariat ont su maîtriser avec brio cette année 2013 riche en défis. Un grand merci à chacun d'entre eux pour leur implication sans faille en faveur de la sécurité routière!

LE PRÉSIDENT

Peter-Martin Meier

à l'assemblée générale de l'association
Conseil suisse de la sécurité routière
3011 Berne

Langenthal, 6 février 2014 Rn/bs

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2013

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association Conseil suisse de la sécurité routière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GREVAG AG



R. Di Nino
Expert comptable diplômé
Expert réviseur autorisé
Chef révision

Annexe: comptes annuels

MURGENTHALSTRASSE 15 - 4901 LANGENTHAL - TELEFON 062 916 30 60 - TELEFAX 062 916 30 68 - E-Mail: dnino@grevag.ch - www.grevag.ch
Roberto Di Nino, Mitglied der 

IIIIII VSR

RAPPORT FINANCIER

1 GÉNÉRALITÉS

La comptabilité et les comptes annuels du Conseil Suisse de la sécurité routière reposent sur les obligations de comptabilité commerciale issues des articles 957 à 963 CO. Les prescriptions en matière d'établissement des comptes ont été réformées au 1^{er} janvier 2013; d'après les dispositions de transition en cours, les nouvelles règles s'appliquent pour la première fois à l'exercice démarrant deux ans après l'entrée en vigueur de ces modifications. La présentation des comptes s'appuie donc pour l'instant sur la législation précédente. La comptabilité du CSR suit les principes d'intégralité, de clarté et d'intelligibilité.

2 ÉVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Les prescriptions d'évaluation des actifs et des passifs reposent sur l'article 960 CO. Les actifs et les passifs doivent être placés tout au plus avec la valeur réelle qu'ils ont au moment de l'évaluation (valeur commerciale). Les amortissements continuent d'être effectués au taux maximal de 100%. Tous les postes d'immobilisation sont donc inscrits au bilan avec CHF 1.00, après les amortissements.

3 DETTES / PROVISIONS / RÉSERVES

Fin 2012, un **fonds de sécurité** d'une valeur de CHF 290 000.00 a été créé pour les projets de sécurité routière à venir. Le poste **fonds de sécurité** est considéré comme faisant partie des **fonds propres** et apparaît donc dans cette rubrique. Sur la base d'une évaluation actuelle, des provisions non affectées d'une valeur de CHF 110 000.00 ont été transférées à ce fonds au 31 décembre 2013. Le fonds de sécurité s'élève désormais à CHF 400 000.00.

Les **provisions affectées** s'élèvent à CHF 316 210.00, dont CHF 150 000.00 ont été réservés aux efforts de prévention dès 2012. En outre, CHF 100 000.00 ont été consacrés au développement d'un nouveau logiciel de planification d'audit. Le solde des provisions affectées, qui s'élève à CHF 66 210.00, est réservé aux obligations statutaires et à d'autres mesures.

Il n'existe pas d'engagements conditionnels.

4 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AVANT RÉPARTITION DES BÉNÉFICES AU 31.12.2013

La **somme du bilan** a augmenté au 31 décembre 2013 pour passer à CHF 2 267 821.09 (exercice précédent: CHF 2 231 233.18). Les **fonds propres** ont eux aussi progressé, atteignant CHF 1 235 664.59 (exercice précédent: CHF 1 065 272.71).

Le **capital étranger à court terme** de CHF 882 156.50 fait face à des **liquidités** (actif circulant) d'une valeur de CHF 2 267 816.09. Les liquidités pures, qui s'élevaient à CHF 461 717.97 au 31 décembre 2013, étaient bien inférieures au solde de l'année précédente (CHF 1 271 833.83). Par conséquent, les **créances** de CHF 1 777 895.61 étaient considérablement plus élevées qu'un an plus tôt (CHF 936 402.10).

Le **flux de fonds de l'activité commerciale** (cash-flow) s'élevait à CHF 448 053.00 au 31 décembre 2013 (exercice précédent: CHF 586 154.00). Ce changement est imputable à la baisse de résultat de l'entreprise, mais aussi à la constitution de provisions moins élevées que celles de l'année précédente. La marge de cash-flow a atteint une valeur élevée (15,41 % pour 2013).

Titres

Pour la première fois, le CSR a acquis des obligations de caisse d'une valeur nominale de CHF 60 000.00 en 2013. En 2014, une partie des importantes liquidités disponibles sera à nouveau convertie en obligations de caisse pour améliorer les intérêts sur les liquidités.



RAPPORT FINANCIER

5 COMPTE DE RÉSULTATS AU 31.12.2013

5.1 Résultat d'entreprise

En 2013, malgré des amortissements élevés et les provisions non inscrites au budget, l'entreprise a atteint un très bon résultat (CHF 60 391.88), à peine inférieur de CHF 2 549.12 au budget de CHF 62 941.00.

5.2 Produits

En 2013, le CSR a réalisé le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire (CHF 2 907 313.25). Le budget global (CHF 2 743 041.00) a été dépassé de CHF 164 272.25.

Suite à la hausse des charges de personnel due à l'augmentation des interventions de nos experts AQ, le budget de CHF 1 323 520.00 a été dépassé de CHF 90 624.95. Le volume d'affaires global des produits du personnel ayant une incidence sur le résultat s'élève à CHF 1 414 144.95. Avec la campagne «Cherchez le regard», le chiffre d'affaires des nouvelles feuilles des panneaux avertisseurs est nettement supérieur au budget 2013.

5.3 Charges

Les charges totales pour l'exercice 2013 y compris les amortissements et les provisions (CHF 2 850 677.56) ont dépassé de CHF 172 944.56 le budget de CHF 2 677 700.00. Ce dépassement de budget est dû aux coûts d'approvisionnement non budgétisés des nouvelles feuilles destinées aux panneaux avertisseurs du CSR, pour la campagne «Cherchez le regard». Les provisions de CHF 100.000.00 constituées pour développer un nouveau système de planification des audits, n'avaient, elles non plus, pas été prévues dans le budget. Tous les postes de charges restants se situent dans le cadre du budget.

Les investissements supérieurs à CHF 68 194.65 ont tous pu être amortis à 100%.

Suivre des cours. Et conduire en toute sécurité.

CONDUCTEUR-D-ELITE.CH



Cours de conduite de sécurité sur route.

BILAN (AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT)

	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	439 303.53	416 615.66	1 271 833.83	461 717.97
Créances de prestations	641 105.40	816 814.95	936 402.10	1 777 895.61
Autres créances	13 430.40	14 071.35	14 198.65	13 776.91
Compte de régularisation actif	12 138.16	676.95	8 793.60	14 425.60
Total actifs circulants	1 105 977.49	1 248 178.91	2 231 228.18	2 267 816.09
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles meubles	3.00	5.00	5.00	5.00
Total actifs immobilisés	3.00	5.00	5.00	5.00
Total des actifs	1 105 980.49	1 248 183.91	2 231 233.18	2 267 821.09
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Dettes à court terme provenant de prestations	558 386.95	46 454.97	584 900.00	390 550.00
Autres dettes à court terme	-8 784.12	15 516.20	70 723.60	53 051.90
Compte de régularisation passif	83 100.00	204 359.25	216 126.87	272 344.60
Provisions	70 000.00	324 900.00	294 210.00	316 210.00
Total capital étranger à court terme	702 702.83	591 230.42	1 165 960.47	1 032 156.50
Fonds propres				
Capital de l'association	80 000.00	200 000.00	300 000.00	300 000.00
Total capital de l'association	80 000.00	200 000.00	300 000.00	300 000.00
Réserves	120 000.00	250 000.00	450 000.00	450 000.00
Fonds de sécurité	0.00	0.00	290 000.00	400 000.00
Report de bénéfices et pertes	203 277.66	206 953.49	25 272.71	25 272.71
Total des réserves / report des bénéfices	323 277.66	456 953.49	765 272.71	875 272.71
Capital propre total	403 277.66	656 953.49	1 065 272.71	1 175 272.71
Résultat d'entreprise	0.00	0.00	0.00	60 391.88
TOTAL des passifs	1 105 980.49	1 248 183.91	2 231 233.18	2 267 821.09

COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte 2011	Compte 2012	Budget 2013	Compte 2013
Produits des prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif	728 471.06	791 493.55	799 320.00	849 272.00
Total produits du conseil d'experts	162 546.95	176 955.50	100 226.00	74 543.70
Total produits AQ formation et perfectionnement obligatoire	1 082 581.16	1 202 702.95	1 465 279.00	1 517 432.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	329 722.40	193 697.05	310 836.00	410 730.95
Total produits de perfectionnement CPF	0.00	155 047.55	25 380.00	0.00
Total conseils CSR	316.5	18 120.00	0.00	10 780.00
Total produits des prestations de service	2 303 638.07	2 538 016.60	2 701 041.00	2 862 758.65
Total autres produits et cotisations des membres	44 624.51	43 939.20	42 000.00	44 554.60
Total rendement des produits CSR	2 348 262.58	2 581 955.80	2 743 041.00	2 907 313.25
Total charges de prestations de service	-6 000.00	-1 620.00	-12 000.00	-3 594.80
Résultat brut 1	2 342 262.58	2 580 335.80	2 731 041.00	2 903 718.45
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-680 942.52	-755 952.06	-1 023 400.00	-1 012 612.45
Total charges de sécurité sociale, administration	-88 782.75	-132 073.75	-222 500.00	-199 452.25
Total autres charges de personnel	-100 350.69	-95 655.08	-102 000.00	-123 392.40
Coût total du comité	-22 300.00	-42 992.40	-40 000.00	-47 599.20
Coût total des membres	-9 249.50	-10 215.00	-33 000.00	-28 955.45
Total travaux de tiers	-420 634.95	-430 200.42	-396 000.00	-347 458.27
Total charges de personnel	-1 322 260.41	-1 467 088.71	-1 816 900.00	-1 759 470.02
Résultat brut 2	1 020 002.17	1 113 247.09	914 141.00	1 144 248.43
Total charges d'exploitation	-405 297.46	-318 757.21	-413 300.00	-538 747.35
Total administration et informatique	-146 175.64	-157 540.30	-152 500.00	-140 244.30
Total marketing et communication	-83 444.24	-110 958.35	-100 000.00	-116 426.10
Total autres charges d'exploitation	-9 604.10	-33 291.85	-12 000.00	-1 175.00
Total ensemble des charges d'exploitation	-644 521.44	-620 547.71	-677 800.00	-796 592.75
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	375 480.73	492 699.38	236 341.00	347 655.68
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	-38 568.30	-75 437.35	-61 000.00	-68 194.65
Total provisions	-170 000.00	-187 500.00	0.00	-100 000.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	166 912.43	229 762.03	175 341.00	179 461.03
Total résultat financier	592.35	979.75	-2 400.00	455.54
Total charges / produits extraordinaires	86 171.05	-1 190.90	0.00	-5 342.60
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	253 675.83	229 550.88	172 941.00	174 573.97
Total TVA	0.00	-111 231.66	-110 000.00	-114 182.09
Résultat d'entreprise	253 675.83	118 319.22	62 941.00	60 391.88

BUDGET 2014

	Compte 2012	Budget 2013	Compte 2013	Budget 2014
Produits des prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif	791 493.55	799 320.00	849 272.00	796 380.00
Total produits du conseil d'experts	176 955.50	100 226.00	74 543.70	84 640.00
Total produits AQ perfectionnement obligatoire	1 202 702.95	1 465 279.00	1 517 432.00	1 471 000.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	193 697.05	310 836.00	410 730.95	463 000.00
Total produits de perfectionnement CPF	155 047.55	25 380.00	0.00	0.00
Total conseils CSR	18 120.00	0.00	10 780.00	5 000.00
Total campagne «Conducteur d'élite»	0.00	0.00		996 000.00
Total produits des prestations de service	2 538 016.60	2 701 041.00	2 862 758.65	3 816 020.00
Total autres produits et cotisations des membres	43 939.20	42 000.00	44 554.60	42 000.00
Total rendement des produits CSR	2 581 955.80	2 743 041.00	2 907 313.25	3 858 020.00
Total charges de prestations de service	-1 620.00	-12 000.00	-3 594.80	-12 000.00
Résultat brut 1	2 580 335.80	2 731 041.00	2 903 718.45	3 846 020.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-755 952.06	-1 023 400.00	-1 012 612.45	-1 126 400.00
Total charges de sécurité sociale, administration	-132 073.75	-222 500.00	-199 452.25	-223 500.00
Total autres charges de personnel	-95 655.08	-102 000.00	-123 392.40	-115 000.00
Coût total du comité	-42 992.40	-40 000.00	-47 599.20	-42 000.00
Coût total des membres	-10 215.00	-33 000.00	-28 955.45	-33 000.00
Total travaux de tiers	-430 200.42	-396 000.00	-347 458.27	-336 000.00
Total charges de personnel	-1 467 088.71	-1 816 900.00	-1 759 470.02	-1 875 900.00
Résultat brut 2	1 113 247.09	914 141.00	1 144 248.43	1 970 120.00
Total charges d'exploitation	-318 757.21	-413 300.00	-538 747.35	-572 800.00
Total administration et informatique	-157 540.30	-152 500.00	-140 244.30	-152 500.00
Total marketing et communication	-110 958.35	-100 000.00	-116 426.10	-970 000.00
Total autres charges d'exploitation	-33 291.85	-12 000.00	-1 175.00	-5 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	-620 547.71	-677 800.00	-796 592.75	-1 700 300.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	492 699.38	236 341.00	347 655.68	269 820.00
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	-75 437.35	-61 000.00	-68 194.65	-100 000.00
Total provisions	-187 500.00	0.00	-100 000.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	229 762.03	175 341.00	179 461.03	169 820.00
Total résultat financier	979.75	-2 400.00	455.54	-400.00
Total charges / produits extraordinaires	-1 190.90	0.00	-5 342.60	0.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	229 550.88	172 941.00	174 573.97	169 420.00
Total TVA et impôts à la source	-111 231.66	-110 000.00	-114 182.09	-115 000.00
Résultat d'entreprise	118 319.22	62 941.00	60 391.88	54 420.00

Remarques concernant le budget 2014

Le budget 2014 est considérablement impacté par la campagne «Conducteur d'élite» menée par le CSR (hausse de CHF 950 000.00). Pour le reste, les différents postes sont fort proches des chiffres du budget 2013.



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

RÉSUMÉ

Véhicules à moteur

La tendance observée ces dernières années s'est poursuivie en 2013: un très grand nombre de candidats instructeurs aux examens préalables ont été inscrits auprès du Conseil Suisse de la sécurité routière par les organisateurs de cours. En outre, soixante candidats ont suivi les cours d'essai, ce qui a naturellement entraîné une hausse supplémentaire des audits réalisés en parallèle. Au total, en 2013, le CSR a organisé 33 examens préalables et subséquents pour instructeurs et en a mené 29.

Le nombre d'audits portant purement sur la qualité a quelque peu augmenté, passant de 75 en 2012 à 87 en 2013. De plus, l'an dernier, 11 places (3 en 2012) et 19 cours (6 en 2012) ont été vérifiés.

Au total, 234 experts AQ (contre 200 prévus initialement) sont intervenus dans les 117 audits réalisés (contre 100 prévus).

Vélos et vélos électriques

Sur l'exercice en revue, le CSR a réalisé 21 audits (contre 20 prévus dans le budget et réalisés en 2012) qui ont nécessité l'intervention de 37 experts AQ (contre 42 prévus). 16 cours sur les vélos et cinq portant sur les vélos électriques ont été audités. En 2013, douze autorisations de dispenser des cours sur les vélos électriques ont été octroyées à des organisateurs. Un cours d'une journée sur les vélos électriques, dispensé par le TCS, a été contrôlé et validé à l'automne de l'exercice sous revue. Désormais, les onze sections agréées du TCS en Suisse sont habilitées à organiser des cours d'une demi-journée et d'une journée.

LABEL AQ DU CSR



Véhicules à moteur

En début d'année, tous les organisateurs de cours ont à nouveau été priés d'adapter l'ensemble de leurs cours aux exigences du nouveau label AQ du CSR, puis de nous les faire parvenir au plus tard le 1^{er} décembre 2014. A partir du 1^{er} janvier 2015, plus aucun remboursement ne sera versé aux organisateurs n'ayant pas rempli ces critères.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, seuls les cours conformes au label AQ du CSR sont validés. La liste des thèmes obligatoires et des nouvelles exigences imposées aux cours, aux instructeurs et aux organisateurs est indiquée dans le nouveau manuel pour les cours de perfectionnement facultatif véhicules à moteur.

Vélos et vélos électriques

Un nouvel organisateur de cours (vélos) du Tessin ainsi que les 11 prestataires agréés du TCS (vélos électriques) ont d'ores et déjà été contrôlés et validés selon le nouveau label AQ du CSR. En 2014, Pro Vélo Suisse adaptera ses cours à ces nouvelles exigences et nous les soumettra pour approbation avant la fin de l'année. Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, tous les organisateurs agréés jusque-là auront restructuré leurs offres selon les critères du nouveau manuel pour les cours de perfectionnement facultatif vélos et vélos électriques.

ORGANISATION DES PROJETS POUR LES COURS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Secrétaire général: *Stefan Ingold*
- Responsable AQ: *Felix Wittwer*
- Expert (f/i): *Ferdinand Chevallay*
- Expert (d/i/f): *Duri Ratti*
- Expert (d/i): *Maurizio Calarese*
- Expert (d): *Beat Sidler (depuis le 1^{er} février 2013)*
- Collaboratrice spécialisée, disposition: *Katrin Scheidegger*
- Remboursements: *Natalie Muscarà*
- Finances: *Damaris Zimmermann*



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur (CAQPFVM)

La Commission de recommandation de cours s'est réunie pour la dernière fois sous ce nom en 2013. Après cette dernière séance, trois réunions ont eu lieu au cours de l'année sous la nouvelle organisation.

Cette nouvelle commission est composée des membres suivants:

- Martin Steffen, La Poste Suisse, nouveau président
- Bernhard Baumgartner, CCCS
- Philippe Desarzens, SCPVS
- Stefan Ingold, CSR
- Dieter Lüthi, FSR
- Felix Wittwer, CSR

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV)

La Commission Assurance qualité pour vélos s'est également réunie pour la dernière fois sous son ancienne forme au printemps dernier. La nouvelle Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV) s'est ensuite réunie une seule fois en 2013. La liste de ses membres a été modifiée.

Cette nouvelle commission est composée des membres suivants:

- Romeo Wälti (police cantonale de Berne), nouveau président
- Markus Cotting (bpa)
- Stefan Ingold (CSR)
- Dieter Lüthi (FSR)
- Martin Urwyler (Conférence Vélo Suisse)
- Martin Wild (police municipale de Zurich)

ORGANISATEURS DE COURS

Véhicules à moteur

En 2013, 39 organisateurs ont dispensé des cours de perfectionnement facultatif agréés par le CSR. 19 cours supplémentaires ont été proposés par rapport à l'année précédente. Le nombre d'inscriptions a fortement augmenté suite à la modification du règlement concernant les remboursements versés aux participants (qui s'élève désormais à CHF 100.00 pour tous les participants motorisés), décidée par la commission sur la circulation. Cette décision a également un impact sur les inscriptions de nouveaux instructeurs CSR, dont le nombre a considérablement augmenté. Une nouvelle hausse importante des offres de cours et des inscriptions à l'examen d'instructeur est attendue pour 2014.

Vélos et vélos électriques

En 2013, Pro Vélo Suisse a proposé des cours pour vélos sur différents sites, à travers toute la Suisse. L'Istituto Educazione Stradale, à Gerra, a désormais rejoint le groupe des organisateurs de cours de conduite à vélo. En 2013, le CSR a agréé douze organisateurs de cours pour vélos électriques.

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT

Véhicules à moteur

En 2013, 87 audits de qualité ont été réalisés dans le cadre de l'assurance qualité des véhicules à moteur. Les déficiences constatées par les experts AQ, ainsi que les conditions et délais fixés figurent dans les rapports d'audit, qui ont été adressés aux organisateurs de cours. A noter qu'il y a eu l'an passé encore de nombreux cours d'essai. Pour exploiter les synergies et dans un souci d'économie, les cours d'essai sont toujours accompagnés d'un audit.

Dans le cadre de notre activité d'audit pour les véhicules à moteur, nous avons constaté à quatre reprises des défaillances graves nécessitant un audit complémentaire de la part des experts AQ. Ces déficiences concernaient la plupart du temps les enseignants et le non-respect des programmes de cours approuvés.

Vélos et vélos électriques

Aucune déficience n'a été relevée dans les cinq cours pour vélos électriques contrôlés en 2013. De petites lacunes, dues à des modifications du programme mal prises en compte, ont été parfois constatées dans les 16 audits effectués sur les cours pour vélos. Les 21 audits réalisés ont nécessité l'intervention de 37 experts AQ.

Chiffres clés: audits par secteur (sans vérification de place ni de cours)

	2010	2011	2012	2013
Cours pour véhicules à moteur légers	29	32	41	36
Cours pour motos	12	22	28	40
Cours pour véhicules à moteur lourds	0	2	0	1
Cours pour tracteurs G40 (véhicules à moteur lourds)	0	4	6	10
Vélos et vélos électriques	8	18	20	21
Total des audits de qualité	49	78	95	108

Participant(e)s aux cours pour véhicules à moteur

	Total 2013	en %	Total 2012	en %	Diff. 2012/13
Véhicules à moteur légers					
Cours sur routes publiques	3 085	19,00	2 598	16,53	487
Cours sur installation	4 634	28,53	4 547	28,92	87
Cours sur le terrain	350	2,16	448	2,85	-98
Total véhicules à moteur légers	8 069	49,69	7 593	48,30	476
Motos					
Cours sur routes publiques	1 400	8,62	1 099	7,00	301
Cours sur installation	4 799	29,56	5 171	32,89	-372
Cours sur le terrain	670	4,12	599	3,81	71
Total motos	6 869	42,30	6 869	43,70	0
Cours pour véhicules à moteur lourds					
Cours sur routes publiques	1 119	6,90	1 152	7,34	-33
Cours sur installation	181	1,11	104	0,66	77
Cours sur le terrain	0	0,00	0	0,00	0
Total véhicules à moteur lourds	1 300	8,01	1 256	8,00	44
Total	16 238	100,00	15 718	100,00	520



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

INSTRUCTEURS CSR

Fin 2013, 289 personnes étaient titulaires d'un ou de plusieurs diplômes en cours de validité. Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme.

Bien que certains instructeurs aient mis fin en 2013 à leurs activités au service de la sécurité routière, le nombre de diplômes valables est passé de 382 à 442, et ce parce que 60 personnes ont suivi un cours d'essai l'an passé.

EXPERTS AQ

Au-delà des quatre experts AQ employés par le CSR, 13 autres experts AQ externes en véhicules à moteur et douze experts AQ en vélos et vélos électriques ont prêté main-forte au CSR dans le domaine de l'assurance qualité du perfectionnement facultatif. En 2013, les experts AQ sont intervenus à 271 reprises (contre 204 en 2012) dans les domaines suivants:

Chiffres clés: activités d'assurance qualité

	2010	2011	2012	2013
Expertise des installations	1	6	3	11
Vérification de cours	6	12	6	19
Audits	41	60	95	108
Examen préalable d'instructeurs*	31	11	44	66
Examens subséquents*	2	5	4	3
Cours d'essai des instructeurs	26	39	34	60

*Nombre de candidats

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Au total, 16 238 participants ont suivi des cours du CSR (15 718 l'année précédente) dont une partie des frais a été remboursée. En 2013, tout comme l'année précédente, le nombre de participants a une fois de plus augmenté. A nouveau, on constate que cette hausse touche principalement le secteur des véhicules à moteur légers. Au total, environ 4% de conducteurs supplémentaires ont participé à des cours de perfectionnement facultatif en 2013 par rapport à l'année précédente.

Chiffres clés:

remboursements sur les quatre dernières années

	2010	2011	2012	2013
Montant des remboursements en CHF	2 083 100	2 377 250	2 149 750	2 146 870

Pour la première fois depuis le 1^{er} janvier 2013, les cours agréés pour vélos électriques sont également pris en compte. L'an dernier, 239 personnes ont suivi un cours pour vélos électriques agréé par le CSR. Le montant total de CHF 7 170.00 est inclus dans le total des remboursements 2013.

Malgré la hausse du nombre de cours pour véhicules à moteur et le nouveau remboursement des cours pour vélos électriques, le montant total des remboursements a diminué de CHF 2 880.00 par rapport à 2012 (CHF 2 149 750.00).



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Au niveau des affectations dans le service AQ, le nombre de cours annulés par les organisateurs en 2013 a été exceptionnellement élevé. Par conséquent, les experts AQ ont souvent dû être réaffectés à un autre audit, peu de temps avant l'intervention prévue. Grâce à la compréhension et à la flexibilité des experts AQ et de la collaboratrice de l'administration du service AQ, tous sont parvenus à exploiter au mieux chaque changement de situation. L'annulation de ces cours a surtout augmenté la charge de travail du service AQ, qui a dû à chaque fois préparer les documents à deux reprises.

Le plus grand nombre d'annulations de cours a été constaté au niveau du perfectionnement dans les marchandises dangereuses. En effet, le nombre d'organisateur de cours a plus que doublé au cours de l'année qui vient de s'écouler, ce qui a obligé les prestataires à annuler énormément de cours de perfectionnement prévus en début d'année. En outre, le nombre d'audits annulés par le service AQ dans le domaine des marchandises dangereuses a été largement supérieur au nombre d'audits réellement effectués.

En raison de l'énorme charge de travail occasionnée et pour assurer la meilleure flexibilité possible en cas d'annulation de cours, le CSR a recruté un quatrième expert AQ au 1^{er} février 2013.

Direction et experts du service de qualité (CSR)

- Secrétaire général: *Stefan Ingold*
- Responsable AQ: *Felix Wittwer*
- Expert AQ (f/i/d): *Ferdinand Chevallay*
- Expert AQ (d/i/f): *Duri Ratti*
- Expert AQ (d/i): *Maurizio Calarese*
- Expert AQ (d): *Beat Sidler*
- Collaboratrice spécialisée, disposition: *Ursula Oberli*
- Finances: *Damaris Zimmermann*

FORMATION EN DEUX PHASES

Nouveaux organisateurs de cours

Au cours de l'été 2013, la société Eventcenter Seelisberg AG a été habilitée à organiser des cours dans la formation en deux phases. La fonction de cette infrastructure et le programme de cours agréé ont été contrôlés directement sur place, au cours d'un audit, à l'occasion d'un premier cours pour nouveaux conducteurs.

L'infrastructure appartenant à la société Grisch WAB AG, à Coire, a été vérifiée, puis agréée le 15 avril 2013.

Expertise des installations

Une infrastructure provisoire a été habilitée à Giornico pour les premières journées de cours organisées par le Driving Center Suisse. Elle sera utilisée sous cette forme au plus tard jusqu'à fin octobre 2015. D'ici là, le Driving Center Suisse doit construire une infrastructure définitive ailleurs, dans le canton du Tessin ou sur son site de Giornico.

Nouveaux emplacements CFC-2

Dans l'exercice sous revue, sept nouveaux emplacements ont été approuvés pour la deuxième journée de cours dans le cadre de la formation en deux phases.

Audits des cours CFC-1

Au total, 28 audits du premier jour de formation CFC ont été réalisés l'année dernière. Les experts AQ ont constaté de légères déficiences dans six cas et d'importantes lacunes dans quatre situations, qui ont donné lieu à des examens subséquents. Au cours de 19 audits, les experts, qui avaient préalablement suivi une formation de cinq jours en «technique d'animation», ont également contrôlé les compétences des intervenants en la matière. D'importantes lacunes ont été relevées dans cinq cas, et des déficiences plus légères dans cinq autres.

Vous trouverez des informations détaillées sur les différents domaines sur le site:

■ www.verkehrszulassung.ch

PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Audits des cours CFC-2

L'an passé, le service AQ a effectué au total 21 audits du deuxième jour de cours CFC. Dans trois cas, de légères déficiences ont été relevées. Les autres cours étaient conformes aux directives.

Surveillance des examens d'animateurs

Les experts AQ ont surveillé 19 examens d'animateurs en 2013, à l'occasion desquels 37 candidats ont été contrôlés. Tous ces examens ont été organisés et se sont déroulés conformément aux directives. Suite à l'adoption de la motion Wasserfallen, les organismes de formation ont annulé plusieurs examens d'animateurs prévus, en raison du désistement de candidats ayant validé le module principal.

Audits de modules préliminaires et principaux

Peu de modules préliminaires et principaux sont proposés. De plus, une grande partie est annulée par manque de participants. Malgré tout, les experts AQ ont audité trois modules préliminaires et cinq modules principaux. Seul l'un des modules principaux a présenté de légères lacunes.

Audits des cours de perfectionnement pour animateurs

L'an dernier, dix cours de perfectionnement pour animateurs ont été audités. Il est réjouissant de constater que les experts AQ n'ont relevé de légères défaillances que dans un seul cas.

PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

Audits des cours de perfectionnement pour chauffeurs (OACP)

En 2013 également, de nombreux organisateurs se sont vus contraints d'annuler des cours de perfectionnement pour chauffeurs. Il a donc fallu rechercher des alternatives pour 37 audits prévus, puis annulés. Au final, 133 audits journaliers ont toutefois pu être réalisés. Le résultat du contrôle a été totalement insuffisant dans un cas! Dans neuf autres cas, des examens subséquents ont été décrétés suite à d'importantes défaillances constatées. Les experts AQ ont également relevé de légères lacunes au cours de 26 audits. Tous les autres cours se sont avérés conformes aux directives.

Audits des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses

Comme nous l'avons évoqué au départ, sur les 27 interventions prévues, 15 ont été supprimées suite à des annulations de cours. Sur les douze audits journaliers restants, les experts AQ n'ont constaté de légères lacunes que dans deux cas. Les autres cours étaient conformes aux directives.

Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

L'an passé, les experts du service AQ ont été chargés de surveiller 80 examens selon l'OACP. Là encore, force est de constater qu'un grand nombre d'examens ont été annulés (37 sur l'année). Heureusement, presque aucune défaillance n'a été constatée au cours de ces 80 interventions. Au total, 1 267 candidats ont réussi l'examen.

PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

Le délai de perfectionnement touchant à sa fin en 2013 pour la plupart des moniteurs de conduite, la majeure partie des interventions dans ce domaine a été concentrée sur le premier semestre. 27 audits journaliers ont été prévus et réalisés. Soit dit en passant, les organisateurs ont également annulé 12 cours sur ce segment.

Dans un cas, les défaillances constatées étaient si graves qu'un examen subséquent a été ordonné. Outre de légères lacunes relevées dans quatre cours, les autres cours de perfectionnement ont été conformes aux directives.

AUDITS COURTS

A l'occasion de sa séance du 6 septembre 2013, la Commission de l'assurance qualité a décidé à l'avenir de réaliser des audits courts pour les cours annulés. Ces audits, d'une durée approximative de 90 minutes, seront effectués par un seul expert AQ. Ils porteront sur l'infrastructure, l'enseignant, les participants et le contenu du cours. A la fin de l'automne, les experts AQ du CSR ont effectué les premiers audits courts dans les différents domaines, et ont pu vérifier avec succès la formule mise en place. Huit formations en deux phases ont fait l'objet d'audits courts. Un organisateur a dû être rappelé à l'ordre en raison de différents problèmes de sécurité. A cette exception près, tout s'est bien passé.

Onze audits ont été réalisés dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs. Le service AQ s'est vu contraint d'exiger une prise de position écrite auprès des organisateurs de deux cours. Les défauts relevés concernaient principalement l'habilitation des enseignants et le nombre de participants aux cours.

Nous avons réalisé un audit court dans le domaine du perfectionnement en matière de marchandises dangereuses et trois en perfectionnement des moniteurs de conduite. Les conclusions de ces examens ont été tout à fait positives.

Dans la plupart des cas, les organisateurs de cours ont accueilli les experts AQ avec bienveillance et salué la création de ce nouveau type d'audit, tout comme l'élargissement à de nouveaux domaines.

INTERVENTIONS ET MISSIONS DES EXPERTS AQ

L'an dernier, les experts AQ sont intervenus à 536 reprises dans les domaines mentionnés. Sans la surveillance des examens selon l'OACP, il reste encore 456 jours d'intervention dans le perfectionnement obligatoire. Au total, nous avons assuré 281 interventions différentes l'an dernier.

Pour que les experts AQ actualisent en permanence leurs connaissances, nous leur avons également proposé des sessions de perfectionnement l'an dernier.

Chiffres clés des experts AQ et des interventions

	2009	2010	2011	2012	2013
Experts AQ externes	34	34	33	32	33
Experts AQ du CSR			2	3	4
Interventions d'experts	118	97	339	393	456



COMITÉ / BUREAU DU COMITÉ

Le comité se compose du président et de 13 membres. Il s'est réuni trois fois durant l'exercice sous revue (2013).

Le bureau du comité (composé du président, de trois membres du comité ainsi que du secrétaire général) a préparé l'ordre du jour de trois séances.

FIN 2013, LA COMPOSITION DU COMITÉ ÉTAIT LA SUIVANTE:

Président

Peter-Martin Meier, St-Blaise (membre du bureau)

Vice-président

Josef Bleresch, Association des services des automobiles (asa), Schwyz (membre du bureau)

Organisations de droit public

- CCCS, Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein, *Fritz Hefti*, Frauenfeld
- OFROU, Office fédéral des routes, *Pascal Blanc*, Berne
- bpa, Bureau suisse de prévention des accidents, *Brigitte Buhmann*, Berne
- CDSVS, Conférence de directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses, *Hans Lussi*, Winterthour
- Armée suisse, office de la circulation et de la navigation, *Kurt Wenger*, Berne (membre du bureau)

Mobilité douce

- Pro Vélo Suisse, *Oskar Balsiger*, Berne

Trafic motorisé

- TCS, Touring Club Suisse, *Jean-Marc Thévenaz*, Vernier / Genève

Trafic professionnel et lourd

- ASTAG, Association suisse des transports routiers, *Gallus Bürgisser*, Berne

Organisations de droit privé

- UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, *Urs Wernli*, Berne (membre du bureau)
- ASA, Association suisse d'assurances, *Tanja Wilke*, Zurich
- UTP, Union des transports publics, *Willy Villiger*, Zurich
- ASMC, Association suisse des moniteurs de conduite, *Raphael D. Huguenin*, Berne

ASSOCIATION

MEMBRES

Au 31 décembre 2013, le CSR comptait au total 196 membres.

AVANTAGES DES MEMBRES

En 2013, les membres du CSR ont à nouveau profité de promotions en leur faveur. Fin janvier 2013, un cours d'entraînement sur neige et glace a été proposé et réalisé à Zerne. En outre, un cours de moto a été dispensé en avril 2013, et un cours de base pour voiture en juin. De mars à septembre 2013, les membres du CSR ont eu la possibilité d'acheter des casques de vélo à des conditions spéciales via le CSR.

Des avantages similaires seront proposés en 2014. Les cours de perfectionnement proposés et la promotion sur les casques de vélo sont détaillés sur le site Internet vsr.ch.

INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

La 51^e assemblée générale a eu lieu le 5 avril 2013, tout comme la conférence de presse annonçant le lancement du label AQ du CSR, au centre de sécurité routière de Derendingen.

Principaux thèmes abordés

Approbation du rapport annuel 2012 y compris les finances et le rapport des réviseurs, approbation des objectifs opérationnels du CSR et du budget 2013, vote de renouvellement du comité, confirmation du président et de l'organe de révision.

Le président, Peter-Martin Meier, ainsi que l'ensemble du comité ont été élus pour un nouveau mandat (de 2013 à 2016). L'organe de révision n'est élu à chaque fois que pour un an.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ÉTAT 31.12.2013



Ingold Stefan
Secrétaire général



Ratti Duri
Expert AQ



Wittwer Felix
Responsable assurance qualité, formation et perfectionnement



Riesen Miriam
Responsable Assurance qualité, communication



Brand Marianne
Prévention, projets, personnel



Scheidegger Katrin
Perfectionnement facultatif, projets, finances



Calarese Maurizio
Expert AQ



Schmutz Sylvie
Administration, services



Chevallay Ferdinand
Expert AQ



Sidler Beat
Expert AQ



Muscarà Natalie
Remboursements



Staack Tristan
Responsable Prévention et Projets



Oberli Ursula
Perfectionnement facultatif, Formation en deux phases



Zimmermann Damaris
Finances, administration, Conseil d'experts FSR



Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

**Conseil Suisse
de la sécurité routière**

Effingerstrasse 8
3011 Berne
Téléphone 031 560 36 66
Fax 031 560 36 77
info@vsr.ch
www.vsr.ch

